

N° au catalogue 81-595-M  
ISSN 2563-626X  
ISBN 978-0-660-38555-6

L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche

# Répercussions financières projetées de la pandémie de COVID-19 sur les universités canadiennes pour l'année universitaire 2020-2021

par Christopher Matias, Andrija Popovic et André Lebel

Date de diffusion : le 18 août 2021



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

## Table des matières

Résumé détaillé .....	4
Discussion .....	4
Sources de données et méthodologie .....	7
Principaux résultats .....	10
Tableaux .....	15
Références .....	16

# Répercussions financières projetées de la pandémie de COVID-19 sur les universités canadiennes pour l'année universitaire 2020-2021

par Christopher Matias, Andrija Popovic et André Lebel

## Résumé détaillé

La pandémie de COVID-19 a touché de nombreux segments de la société canadienne, y compris les établissements d'enseignement postsecondaire, étant donné l'incertitude entourant les inscriptions des étudiants étrangers, entre autres. Compte tenu des restrictions au Canada relativement aux déplacements internationaux et des demandes des autorités de la santé publique concernant la distanciation physique pendant la majeure partie de 2020, la majorité des universités ont eu recours à l'apprentissage en ligne comme principale source d'enseignement pour l'année universitaire 2020-2021, ce qui pourrait avoir eu une incidence sur l'inscription des étudiants canadiens et étrangers. Au cours de la dernière décennie, les universités ont de plus en plus compté sur les frais de scolarité comme source de revenus. Il a été estimé que cette hausse provenait principalement d'une proportion croissante d'étudiants étrangers payant des frais de scolarité en moyenne quatre fois plus élevés que ceux des étudiants canadiens pour fréquenter des universités canadiennes (Statistique Canada, 2021). De 2005-2006 à 2018-2019, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités canadiennes a plus que triplé (223 %), tandis que le nombre d'étudiants canadiens inscrits a augmenté de 14 % (Statistique Canada, 2021).

Le présent rapport vise à élaborer des scénarios de projection, afin d'estimer les pertes financières probables des universités canadiennes au cours de l'année universitaire 2020-2021 selon la province. Ces scénarios de projection sont fondés sur une baisse du nombre d'étudiants étrangers, en utilisant les données les plus récentes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les titulaires de permis d'études comme données de substitution pour l'inscription. Ces scénarios tiennent également compte d'une variation potentielle des taux d'inscription des étudiants canadiens, ainsi que d'un afflux de 450 millions de dollars de financement fédéral pour la recherche annoncé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Ce modèle de prévision a recours à diverses sources de données administratives et d'enquête disponibles à Statistique Canada, comme le rapport Information financière des universités et des collèges (IFUC), le Système d'information sur les établissements postsecondaires (SIEP), l'enquête Frais de scolarité et de subsistance (FSS) et l'Enquête sur la population active (EPA) ainsi que les données sur les titulaires de permis d'études internationaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

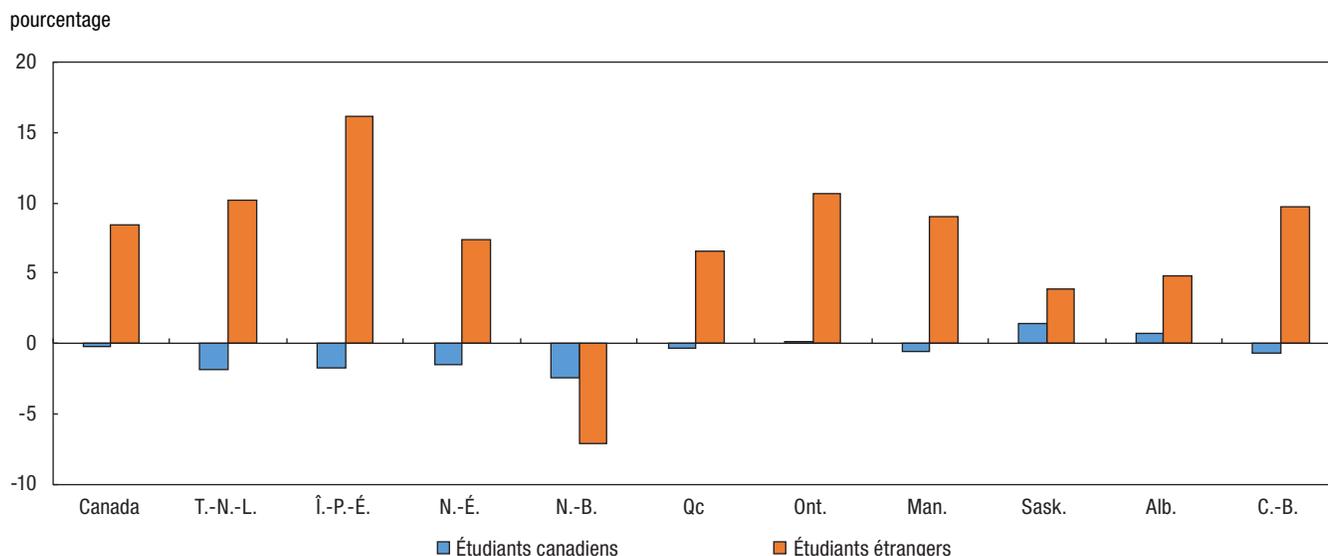
## Discussion

Les subventions et contributions provinciales sont la principale source de revenus des universités canadiennes, mais leur pourcentage du revenu total a diminué au cours des deux dernières décennies. Par conséquent, les universités ont commencé à compter davantage sur les frais de scolarité comme source de revenus. À l'échelle nationale, les revenus tirés des frais de scolarité ont augmenté de 41,1 %, passant de 8,7 milliards de dollars en 2013-2014 à 12,2 milliards de dollars en 2018-2019 (Statistique Canada, 2021). La proportion des revenus tirés des frais de scolarité a également augmenté, passant de 24,7 % en 2013-2014 à 29,4 % en 2018-2019. À l'échelle provinciale, les frais de scolarité en proportion du revenu total ont atteint jusqu'à 39,5 % en 2018-2019 en Ontario, où ils ont dépassé les revenus provinciaux et sont demeurés la plus importante source de revenus depuis 2013-2014. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la fois à la hausse des frais de scolarité et au nombre croissant d'étudiants étrangers qui choisissent d'étudier dans des établissements postsecondaires canadiens.

En 2018-2019, 216 096 étudiants étrangers étaient inscrits dans des universités canadiennes, ce qui représente 16,0 % du total des inscriptions universitaires. Cette proportion a considérablement augmenté au cours des dernières années, le nombre total d'inscriptions internationales ayant augmenté de 35,6 % entre 2014-2015 et 2018-2019. Au cours de la même période, les inscriptions des étudiants canadiens n'ont augmenté que de moins de 1 %. En 2018-2019, l'année la plus récente pour laquelle des données sur les inscriptions sont disponibles, 80 % de tous les étudiants étrangers étaient concentrés en Ontario (37,2 %), en Colombie-Britannique (21,7 %) et au Québec (21,1 %) (Statistique Canada, 2021).

### Graphique 1

#### Taux de croissance annuelle moyen sur cinq ans entre 2013-2014 et 2018-2019 du nombre d'inscriptions d'étudiants canadiens et étrangers dans les universités par province



Source : Système d'information sur les établissements postsecondaires.

Au cours de la même période de cinq ans, le montant moyen des frais de scolarité payés par les étudiants étrangers a également augmenté plus rapidement que celui des étudiants canadiens. En 2018-2019, les frais de scolarité annuels moyens d'un étudiant étranger de premier cycle s'élevaient à 27 613 \$, ce qui équivaut à une augmentation de 34,1 % depuis 2014-2015 (Statistique Canada, 2021). En comparaison, les frais de scolarité annuels moyens d'un étudiant canadien en 2018-2019 étaient de 6 822 \$, en hausse de 13,7 % depuis 2014-2015. Au total, les étudiants universitaires étrangers ont dépensé un montant estimé de 5,1 milliards de dollars en frais de scolarité et autres, ce qui équivaut à environ 12,2 % du total des revenus universitaires. La réglementation relative à l'augmentation annuelle des frais de scolarité diffère grandement entre les étudiants canadiens et étrangers. Entre 2014-2015 et 2018-2019, l'augmentation des frais de scolarité moyens d'un étudiant étranger a atteint jusqu'à 38,0 % en Ontario. Parallèlement, l'augmentation pour les étudiants canadiens du même secteur de compétence était de 16,3 %.

La croissance de la population étudiante internationale et l'importance des paiements des frais de scolarité par les étudiants étrangers ont eu des répercussions significatives sur le secteur de l'enseignement postsecondaire ainsi que sur l'économie canadienne en général. Selon une étude menée par Affaires mondiales Canada (Affaires mondiales Canada, 2017) :

« On estime que les dépenses des étudiants internationaux au Canada se sont chiffrées à 15,5 milliards de dollars en 2016. Elles ont en outre contribué à hauteur de 12,8 milliards de dollars au PIB du Canada en 2016 et soutenu 168 860 emplois. À titre de comparaison, les exportations de services d'éducation (15,5 milliards de dollars) en 2016 ont été supérieures à celle de pièces automobiles, de bois d'œuvre ou d'aéronefs. »

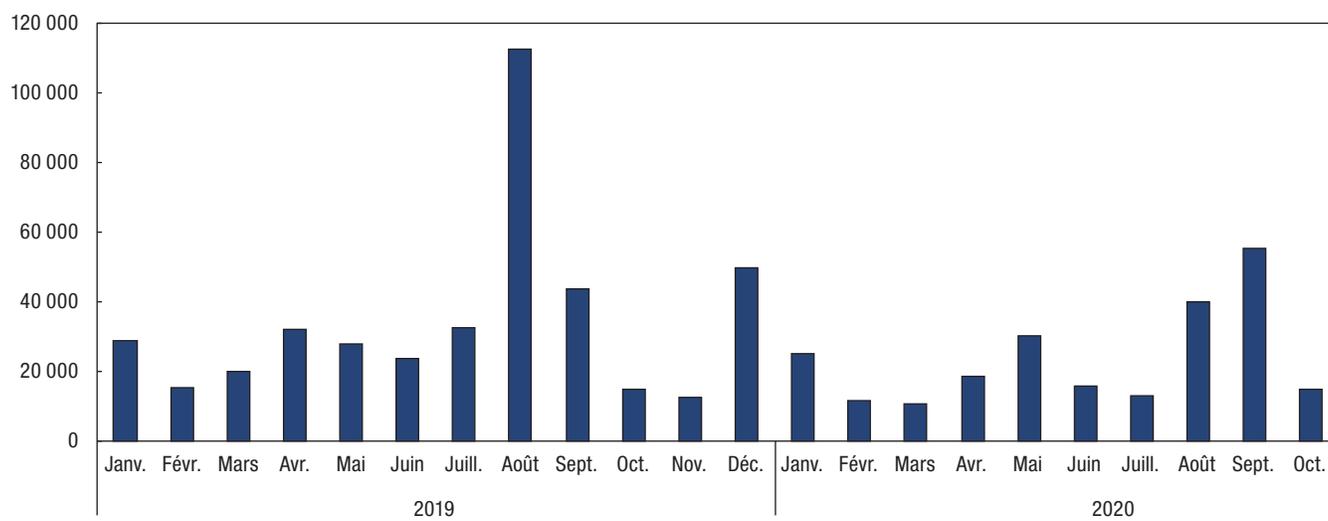
Comme l'indique Miser sur le succès : la Stratégie en matière d'éducation internationale du gouvernement du Canada (Affaires mondiales Canada, 2019), la croissance de la population étudiante internationale est devenue stratégiquement importante pour la santé financière des établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que pour la croissance de l'économie canadienne. Ce plan stratégique décrit un certain nombre d'étapes de collaboration de plusieurs ministères fédéraux visant à stimuler les efforts du Canada pour attirer et tirer parti des possibilités associées à ce secteur en essor.

À mesure que le recours aux revenus provenant des frais de scolarité internationaux augmente dans un grand nombre d'universités, il en est de même du risque de pertes financières en cas de baisse des inscriptions d'étudiants étrangers. La pandémie de COVID-19 a commencé à mettre ce risque en évidence, puisque les restrictions de voyage, les fermetures de campus, la perte de revenu personnel ayant une incidence sur l'abordabilité et le passage à l'apprentissage en ligne ont confronté les universités du Canada à une baisse potentiellement significative des inscriptions internationales au cours de l'année universitaire 2020-2021. Un sondage mené par Quacquarelli Symonds auprès de plus de 2 800 étudiants étrangers ayant l'intention d'étudier au Canada a révélé que 54 % des étudiants interrogés avaient l'intention de reporter leur admission d'un an en raison du nouveau milieu d'apprentissage (Friesen, 2020). Cependant, d'autres recherches menées par IDP Connect brossent un tableau plus optimiste de la situation des universités. On y constate que 69 % des 6 900 étudiants étrangers interrogés sur les offres actuelles d'acceptation des universités d'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis s'attendent à commencer leurs études comme prévu (Butler, 2020).

Les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sur les titulaires de permis d'études internationaux (IRCC, 2021) ont historiquement été corrélées avec les inscriptions des étudiants étrangers au niveau postsecondaire. Bien que cela ne tienne pas compte des étudiants étrangers qui choisissent d'étudier à l'étranger sans permis d'études, ce groupe représentait en 2018-2019 moins de 3 % de tous les étudiants étrangers. La mesure dans laquelle ce groupe augmente en raison de la pandémie n'a pas été prise en compte dans ce modèle. Une comparaison du nombre total de permis d'études délivrés entre juin et septembre 2020, par rapport aux mêmes mois en 2019 (comme le montre le graphique 2), peut être utilisée comme approximation pour modéliser cette baisse potentielle des inscriptions internationales au Canada. À l'échelle nationale, les données indiquent une diminution de 41,6 %; à l'échelle provinciale, les baisses varient de 35,3 % au Manitoba à 62,9 % au Nouveau-Brunswick.

### Graphique 2.1

#### Nombre de permis d'études délivrés, entre janvier 2019 et octobre 2020, Canada



Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Les principaux facteurs de cette baisse globale des permis d'études pourraient être liés à un certain nombre de facteurs, y compris la capacité d'entrer et de maintenir un statut d'emploi utile dans le pays, les directives en matière de santé publique sur les rassemblements, les décisions des étudiants liées à la qualité de l'apprentissage ainsi qu'à l'abordabilité, et les restrictions de voyage. Jusqu'au 20 octobre 2020, seuls les étudiants détenant un permis d'études accordé le 18 mars 2020 au plus tard étaient autorisés à entrer au Canada. Ensuite, seuls les étudiants étrangers détenant un permis d'études valide et fréquentant un établissement d'enseignement désigné pouvaient entrer au Canada (IRCC, 2021). De plus, au cours des premiers mois de la pandémie, les grandes industries du secteur du voyage ont cessé leurs activités, limitant la capacité des nouveaux venus à entrer au Canada ainsi que la capacité des recruteurs universitaires de communiquer efficacement avec les étudiants potentiels. La fermeture de bureaux des visas d'étudiants a également ralenti le traitement des demandes.

## Sources de données et méthodologie

Afin de mesurer l'incidence d'une baisse possible des inscriptions pour l'année universitaire 2020-2021, diverses sources de données ont été intégrées dans une série de scénarios possibles. La principale source de données de ces scénarios est les données mensuelles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les titulaires de permis d'études internationaux fournies à Statistique Canada. Statistique Canada a également utilisé diverses données d'enquête et administratives, notamment les suivantes :

- Information financière des universités et des collèges (IFUC), qui mesure les données financières des universités canadiennes;
- Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), qui décrit en détail les inscriptions universitaires pour les étudiants étrangers et canadiens;
- l'enquête Frais de scolarité et de subsistance (FSS), qui fournit les prix moyens des frais de scolarité pour les étudiants étrangers et canadiens;
- l'Enquête sur la population active (EPA), utilisée pour estimer la proportion d'étudiants canadiens susceptibles de s'inscrire en 2020-2021.

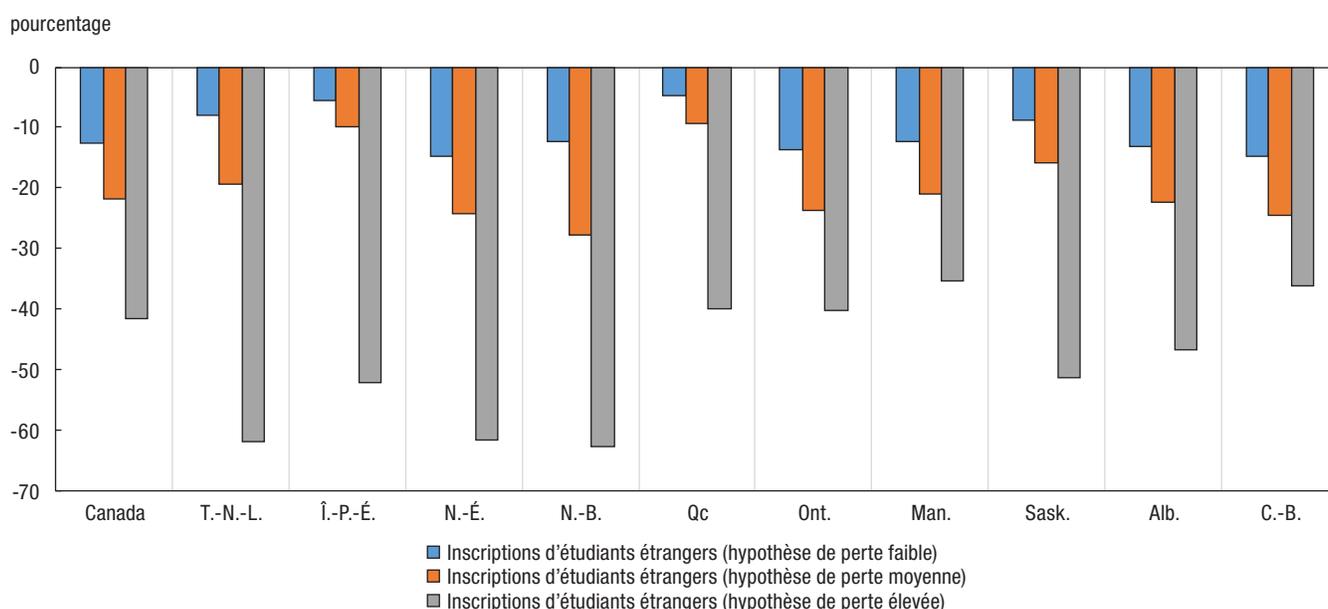
En raison de l'évolution de la nature et de l'incertitude entourant la pandémie, une série d'hypothèses méthodologiques est nécessaire pour créer ces scénarios. La première étape de l'élaboration de ces scénarios consiste à estimer les frais de scolarité totaux des étudiants étrangers par rapport à ceux des étudiants canadiens, au cours de l'année universitaire 2020-2021. Pour ce faire :

1. Un niveau de référence des revenus tirés des frais de scolarité universitaires pour 2020-2021 a été établi, en utilisant le taux de croissance moyen sur cinq ans de ces revenus entre 2012-2013 et 2018-2019. Cette valeur de référence établit le point de repère des revenus prévus provenant des frais de scolarité universitaires, en l'absence d'incidence de la COVID-19 pour l'année universitaire à venir. À l'aide de cette méthodologie, le niveau de référence prévu pour les revenus provenant des frais de scolarité au cours de l'année universitaire 2020-2021, sans les effets de la pandémie de COVID-19, a été estimé à 14,1 milliards de dollars à l'échelle nationale.
2. Ensuite, pour comprendre l'incidence d'une baisse du nombre d'étudiants étrangers, la base de référence projetée pour les revenus provenant des frais de scolarité est désagrégée entre les étudiants canadiens et étrangers. L'information sur les frais de scolarité moyens payés par chaque étudiant canadien et international a été utilisée. Ces frais moyens ont ensuite été multipliés par le nombre total d'équivalents temps plein d'étudiants canadiens et étrangers, mesuré par le SIEP, afin d'obtenir la proportion approximative du total des frais de scolarité payés par les étudiants étrangers et canadiens.
3. Enfin, pour estimer la baisse potentielle des frais de scolarité payés par les étudiants étrangers, les tendances récentes relatives aux données d'IRCC sur les titulaires de permis d'études internationaux ont été utilisées, afin d'élaborer des baisses potentielles, par province, des inscriptions internationales pouvant être combinées à la valeur de référence des revenus tirés des frais de scolarité.

Les données d'IRCC sur les titulaires de permis d'études étrangers ont historiquement été corrélées avec les inscriptions des étudiants étrangers. Au moment de la réalisation de l'étude, des données étaient disponibles jusqu'en octobre 2020 et des projections ont été faites en fonction de la réduction d'une année à l'autre des permis valides, selon plusieurs scénarios possibles<sup>1</sup>. Ces données ont été utilisées pour produire les hypothèses suivantes relatives aux inscriptions d'étudiants étrangers, qui sous-tendent les scénarios prévus :

- Hypothèse 1 : perte faible en matière d'inscriptions d'étudiants étrangers (-12,5 % à l'échelle nationale), selon une comparaison du niveau historique pour les mois de juin à septembre 2020 par rapport à 2019.
- Hypothèse 2 : perte moyenne en matière d'inscription d'étudiants étrangers (-21,8 % à l'échelle nationale), selon les permis déjà accordés qui seraient toujours valides en septembre 2020.
- Hypothèse 3 : perte élevée en matière d'inscriptions d'étudiants étrangers (-41,6 % à l'échelle nationale), selon les permis déjà accordés qui seraient toujours valides en janvier 2021

**Graphique 2.2**  
**Diminution projetée du nombre de permis d'études valides au Canada, septembre 2020**



Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Hypothèses de projection pour les scénarios.

Les données d'IRCC sur les titulaires de permis suggèrent une probable baisse significative des inscriptions internationales pour l'année universitaire 2020-2021. Toutefois, les attentes à l'égard de la population étudiante canadiens ne sont pas aussi claires. Au cours de la récession de 2008 au Canada, on pensait que l'abordabilité des études postsecondaires deviendrait un obstacle significatif aux inscriptions. Cependant, en partie en raison de la demande accrue en formation et en perfectionnement axés sur les nouvelles compétences, jumelée à un soutien supplémentaire du gouvernement, les inscriptions des étudiants canadiens dans les universités ont en fait augmenté de 7,4 %.

Au début de la pandémie de COVID-19, des entreprises ont fermé leurs portes au Canada et dans le reste du monde, ce qui a entraîné une perte disproportionnée de revenus personnels, tant pour les étudiants actuels que pour les étudiants potentiels. Au Canada, au cours des mois de mars et d'avril, 3 millions d'emplois ont été perdus et le taux de chômage des étudiants âgés de 15 à 24 ans a augmenté significativement pour s'établir à 31,7 % (Statistique Canada, 2020). L'emploi dans ce groupe a connu la baisse la plus rapide au cours des premiers mois de la pandémie, car ses membres étaient plus susceptibles d'occuper des emplois moins assurés dans les industries plus durement touchées. Ces pertes de revenus pour les étudiants, ainsi que pour les parents à

1. En raison des limites des données, le nombre de permis d'études valides contient des permis pour tous les types d'établissements, pas seulement les universités. Les données sur les permis d'études ne tiennent pas non plus compte du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans des universités canadiennes, mais qui étudient de façon virtuelle à l'extérieur du Canada ou qui y étudient sans permis d'études valide.

l'étranger, peuvent entraîner des difficultés ne permettant pas de continuer de payer les études. Une enquête de Statistique Canada par approche participative menée en avril 2020 auprès de plus de 100 000 étudiants de niveau postsecondaire a révélé ce qui suit :

*« Plus du tiers des étudiants participants qui étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires et qui avaient trouvé un placement en milieu de travail ont affirmé que leur placement avait été reporté ou annulé en raison de la COVID-19. La moitié des étudiants du niveau postsecondaire ont indiqué être extrêmement préoccupés par le paiement des frais de scolarité, par la hausse de leur dette d'études ou par le paiement de leurs dépenses courantes (Statistique Canada, 2020). »*

Dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA), il a également été demandé aux étudiants à temps plein âgés de 17 à 24 ans ayant prévu retourner aux études à temps plein au cours de l'année scolaire suivante d'indiquer leurs nouvelles intentions pour le semestre suivant d'automne. Selon les résultats de cette enquête, pour la période de juin à août 2020, on estime une baisse potentielle de 20,1 % des inscriptions d'étudiants canadiens à l'échelle nationale.

Sur la base de ces constatations, deux nouvelles hypothèses ont été formulées pour tenir compte des changements potentiels relatifs aux inscriptions d'étudiants canadiens. Ceux-ci excluent les étudiants du Québec âgés de 17 à 19 ans, qui sont les plus susceptibles d'être inscrits dans un cégep.

- Hypothèse 4 : Augmentation de 7,4 % des inscriptions d'étudiants canadiens à l'échelle nationale.
- Hypothèse 5 : Diminution de 20,1 % des inscriptions d'étudiants canadiens à l'échelle nationale.
- Hypothèse 6 : Stabilité des inscriptions d'étudiants canadiens (variation de 0 % par rapport à l'estimation de référence).

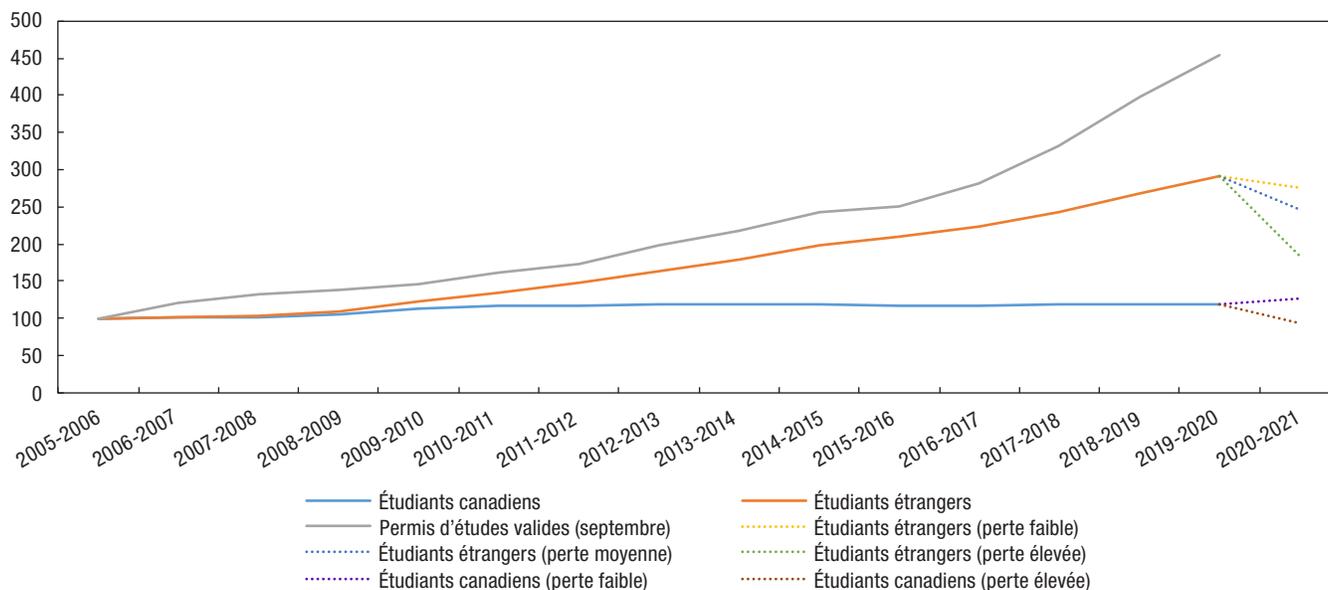
Il est également important de noter que le gouvernement fédéral a annoncé, en mai 2020, un investissement de 450 millions de dollars en 2020-2021 dans les universités (GC, 2020). Puisque cet investissement du gouvernement fédéral pourrait compenser certaines des pertes financières prévues, il a été intégré aux scénarios utilisés pour prévoir l'incidence de la COVID-19 sur les revenus des universités. Les fonds fédéraux sont principalement utilisés pour les activités de recherche. Pour obtenir ce financement, les universités doivent habituellement présenter des demandes par l'entremise des conseils subventionnaires. Afin d'estimer la répartition de cet investissement entre les provinces, on a utilisé une moyenne de la répartition provinciale du financement des cinq dernières années.

Selon les données et les hypothèses susmentionnées, les scénarios suivants ont été compilés pour estimer l'incidence potentielle de la pandémie de COVID-19 sur les revenus des universités canadiennes. Les divers niveaux d'inscription projetés dans ces scénarios, également illustrés dans le graphique 3 ci-dessous, mettent en évidence les nombreuses possibilités et les diverses conséquences potentielles de la pandémie, y compris le niveau d'inscription des étudiants étrangers et canadiens dans les universités canadiennes pour 2020-2021. Ces scénarios sont les suivants :

- **Scénario de faible perte (F1)** : (Hypothèse 6) Stabilité des inscriptions d'étudiants canadiens (0 %) + (hypothèse 1) Faible diminution des inscriptions d'étudiants étrangers (-12,5 %) + 450 M\$ de financement fédéral de la recherche.
- **Scénario de perte moyenne (M1)** : (Hypothèse 6) Stabilité des inscriptions d'étudiants canadiens (0 %) + (hypothèse 2) Diminution moyenne des inscriptions d'étudiants étrangers (-21,8 %) + 450 M\$ de financement fédéral de la recherche.
- **Scénario de perte moyenne (M2)** : (Hypothèse 4) Augmentation des inscriptions d'étudiants canadiens (7,4 %) + (hypothèse 2) Diminution moyenne des inscriptions d'étudiants étrangers (-21,8 %) + 450 M\$ de financement fédéral de la recherche.
- **Scénario de perte élevée (E1)** : (Hypothèse 5) Diminution des inscriptions d'étudiants canadiens (-20,1 %) + (hypothèse 2) Diminution moyenne des inscriptions d'étudiants étrangers (-21,8 %) + 450 M\$ de financement fédéral de la recherche.
- **Scénario de perte élevée (E2)** : (Hypothèse 6) Stabilité des inscriptions d'étudiants canadiens (0 %) + (hypothèse 3) Diminution élevée des inscriptions d'étudiants étrangers (-41,6 %) + 450 M\$ de financement fédéral de la recherche.

**Graphique 3****Variation du nombre d'étudiants canadiens et étrangers (historique et projeté) dans les universités et de titulaires de permis d'études valides depuis l'année de base 2005-2006**

pourcentage



Source : Système d'information sur les établissements postsecondaires, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Hypothèses de projection pour les scénarios 2020-2021.

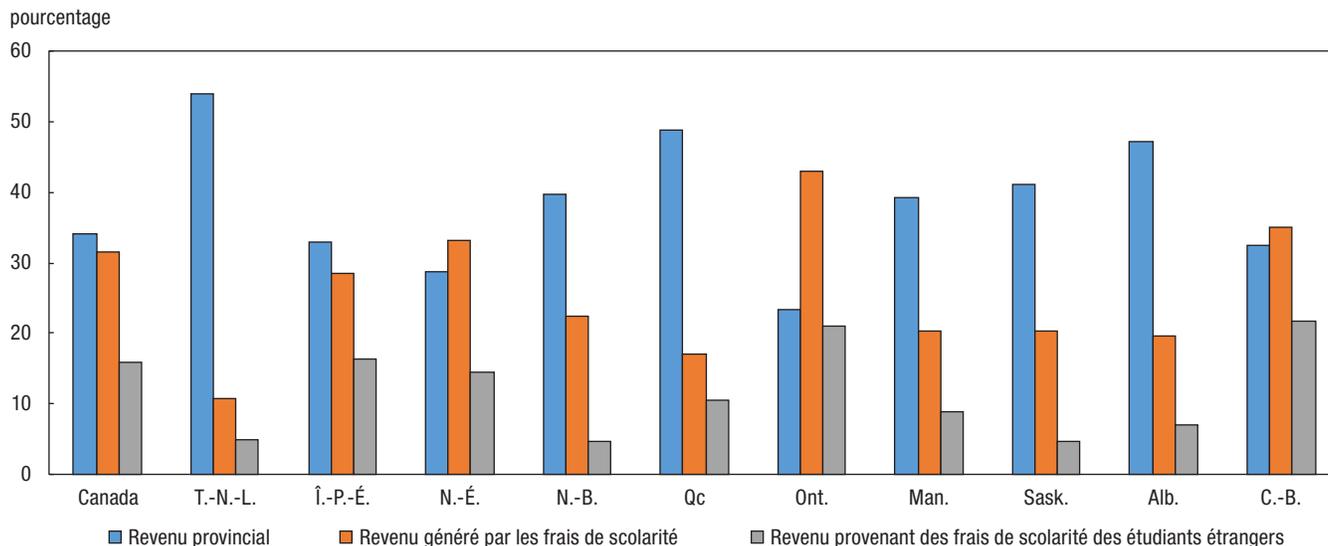
**Principaux résultats**

Selon cette étude, les universités canadiennes pourraient perdre de 438 millions de dollars (-1,0 %) à 2,5 milliards de dollars (-5,7 %) des revenus projetés pour 2020-2021. Dans le scénario le plus pessimiste (perte élevée E1), caractérisé par une diminution de 21,8 % des étudiants étrangers combinée à une diminution de 20,1 % des étudiants canadiens, les pertes de revenus pourraient atteindre 2,5 milliards de dollars. Dans ce scénario, les répercussions les plus importantes, en proportion des revenus existants, seraient ressenties dans les universités de l'Ontario (-1,7 milliard de dollars ou -8,9 % des revenus projetés) et de la Colombie-Britannique (-430 millions de dollars ou -6,9 % des revenus projetés). En revanche, le scénario de perte élevée (E2) prévoit une baisse plus marquée des inscriptions internationales (41,6 %) combinée à une croissance stable du nombre d'étudiants canadiens, ce qui se traduirait par une incidence plus faible sur les revenus générés par les frais de scolarité à l'échelle nationale (-5,4 %).

Dans le scénario de perte moyenne (M1), la perte financière pourrait atteindre 2,5 % des revenus projetés des universités, soit 1,1 milliard de dollars, si les inscriptions internationales diminuaient de 21,8 % à l'échelle nationale. Selon le scénario de perte moyenne (M2), caractérisé par une diminution de 21,8 % des étudiants étrangers et une augmentation des inscriptions d'étudiants canadiens (7,4 %), la perte financière pourrait atteindre 1,3 % de l'ensemble des revenus projetés des universités pour 2020-2021, c'est-à-dire environ 574 millions de dollars. Enfin, dans le scénario le plus optimiste (F1), qui suppose que les inscriptions d'étudiants étrangers diminueront de 12,5 %, les pertes seraient égales à environ 1,0 % du revenu total projeté ou 438 millions de dollars à l'échelle nationale.

À l'échelle provinciale, l'incidence d'une baisse des inscriptions d'étudiants est beaucoup plus importante dans les secteurs de compétence où les universités comptent davantage sur les revenus provenant des frais de scolarité. Comme le montre le graphique 4, les pourcentages estimés des revenus tirés des frais de scolarité pour 2020-2021 sont les plus élevés en Ontario (42,9 %), en Colombie-Britannique (34,9 %) et en Nouvelle-Écosse (33,1 %). L'incidence de la COVID-19 sera également accentuée dans ces secteurs de compétence, car ils comportent une proportion relativement plus élevée d'étudiants étrangers.

**Graphique 4**  
**Proportion estimée des revenus des universités, année scolaire 2020-2021**



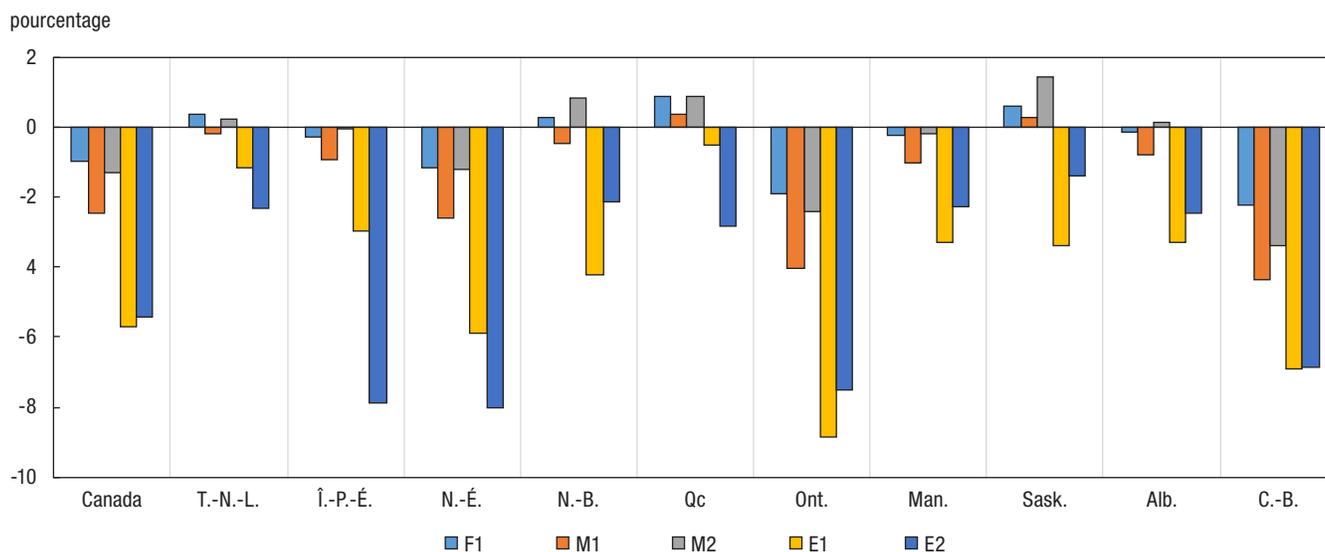
Source : Enquête sur l'information financière des universités et des collèges, Hypothèses de projection pour les scénarios 2020-2021.

Alors qu'un certain nombre d'universités canadiennes prévoyaient augmenter les frais de scolarité pour 2020-2021 afin de potentiellement compenser les pertes découlant de la diminution des inscriptions, les universités de l'Ontario font toujours face à une réduction de revenu en raison de la décision du gouvernement provincial de réduire de 10 % les frais de scolarité des étudiants canadiens en septembre 2019, qui seraient alors gelés pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 (MCU, 2020). Cela signifie que les universités ontariennes devront compter de plus en plus sur les frais de scolarité des étudiants étrangers au cours de l'année à venir pour combler le déficit et reconstituer les réserves perdues. Comme le montre le graphique 5, le scénario de perte élevée (E1) pourrait entraîner une perte de revenu totale de 8,9 % du revenu de base prévu pour l'année universitaire 2020-2021. Ce scénario est défini par une baisse de 23,7 % des étudiants étrangers en Ontario et une baisse de 22,2 % des étudiants canadiens. Dans un scénario plus optimiste pour les universités ontariennes (perte F1), les pertes de revenus totales pourraient se limiter à 1,9 %, si la population étudiante nationale demeurait stable et la baisse du nombre d'étudiants étrangers se limitait à 13,6 %.

En réponse à la situation en Ontario, les gouvernements provincial et fédéral ont proposé une aide spéciale pour compenser les universités des répercussions de la pandémie de COVID-19. Plus précisément, en Ontario, le ministère des Collèges et Universités a créé un Fonds de recherche pour l'intervention rapide contre la COVID-19 de 20 millions de dollars. Les collèges, les universités et d'autres instituts de recherche de l'Ontario ont accès à ce fonds pour la recherche en prévention, en détection et en traitement de la COVID-19 (MCU, 2021). Le ministère de l'Ontario a également annoncé un financement des immobilisations de 164 millions de dollars pour 2020-2021 (augmentation de 73 millions de dollars par rapport à l'année précédente), qui servira à moderniser les salles de classe, à mettre à niveau la technologie et à acheter du nouveau matériel pour appuyer l'apprentissage virtuel pendant la pandémie de COVID-19 (MCU, 2020). Ensemble, cela représente 93 millions de dollars supplémentaires, soit 26,0 % de la perte estimée de 357,7 millions de dollars selon le scénario de perte faible (F1) et 5,6 % de la perte estimée selon le scénario de perte élevée (E1). On s'attend également à ce que les universités de l'Ontario reçoivent une grande partie, soit environ 39,8 %, du Fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada de 450 millions de dollars, selon les tendances récentes en matière de répartition du financement fédéral de la recherche.

## Graphique 5

### Perte de revenu total projeté en 2020-2021 en pourcentage selon divers scénarios



Source : Enquête sur l'information financière des universités et des collèges, Hypothèses de projection pour les scénarios 2020-2021.

Au cours des dernières années, les universités de la Colombie-Britannique, à l'instar de celles de l'Ontario, ont également connu une augmentation importante des inscriptions d'étudiants étrangers. Comme le montre le graphique 4, on estime qu'en 2020-2021, les universités de la Colombie-Britannique auraient tiré jusqu'à 34,9 % de leurs revenus totaux des frais de scolarité des étudiants. Il s'agit de la deuxième proportion en importance par rapport aux autres provinces, si elles n'avaient pas été touchées par la pandémie. Cependant, le fait d'avoir la plus grande proportion de revenus provenant d'étudiants étrangers équivaut également à un plus grand risque de perte de revenus liés aux frais de scolarité, lorsque l'on modélise les effets de la pandémie de COVID-19 sur la population étudiante internationale. Dans le scénario le plus pessimiste pour la Colombie-Britannique (perte élevée E1), une diminution de 24,6 % des inscriptions d'étudiants étrangers pourrait entraîner une perte de revenus liés aux frais de scolarité équivalant à 6,9 % du revenu total. Même dans le scénario le plus optimiste (faible perte F1), en raison de la grande proportion de revenus provenant d'étudiants étrangers, les universités de la Colombie-Britannique peuvent subir la plus forte perte de revenus par rapport aux autres provinces, c'est-à-dire 2,2 % du revenu total.

Bien qu'il soit très difficile de prévoir avec précision le scénario auquel les universités canadiennes seraient confrontées au cours de l'année scolaire 2020-2021, les données les plus récentes sur les titulaires de permis d'études internationaux décrivent un tableau relativement plus optimiste de la Colombie-Britannique que des autres provinces. Au cours du mois d'août, lorsque, historiquement, le plus grand nombre de permis d'études internationaux est délivré, la Colombie-Britannique a enregistré la plus faible baisse des permis délivrés, en comparant 2020 et 2019, par rapport aux autres provinces. Plus précisément, les permis d'études internationaux délivrés pour la Colombie-Britannique en août 2020 ont diminué de 54,4 % par rapport à 2019, c'est-à-dire 16,3 % de moins que la baisse moyenne nationale de 70,7 %. De plus, en comparant le nombre de permis d'études internationaux délivrés au cours du mois de septembre 2020 à celui du même mois l'année précédente, la Colombie-Britannique a affiché la plus forte augmentation en pourcentage par rapport aux autres provinces. En septembre 2020, les permis d'études internationaux délivrés en Colombie-Britannique ont augmenté de 43,9 % par rapport à 2019, comparativement à l'augmentation moyenne nationale de 1,7 %.

Même si les universités de la Colombie-Britannique et d'autres secteurs de compétence ont pu augmenter considérablement leur population étudiante internationale au cours des dernières années, la plupart l'ont fait parallèlement à une diminution de leur population étudiante nationale. L'Alberta est l'une des trois provinces où la population étudiante nationale a augmenté entre 2017 et 2018. Cette population étudiante croissante sera particulièrement importante pour la santé financière des universités de l'Alberta, puisque le gouvernement provincial a récemment annoncé la fin d'un gel de cinq ans des frais de scolarité universitaires pour les étudiants

canadiens (Alberta, 2019). Après la fin du gel des frais de scolarité en Alberta, les frais moyens de scolarité des programmes de premier cycle au Canada ont augmenté de 7,1 % pour l'année scolaire 2020-2021.

Des modifications à la réglementation concernant les frais de scolarité des étudiants canadiens en Alberta ont été apportées parallèlement à des changements apportés au financement provincial. En 2020-2021, le gouvernement de l'Alberta a également annoncé qu'il prévoyait réduire les subventions d'exploitation de 7,9 % pour les établissements postsecondaires (Alberta, 2019). Cette décision fait également suite à un examen officiel du financement provincial qui a révélé que l'Alberta dépensait environ 10 300 \$ de plus par étudiant du niveau postsecondaire que la moyenne nationale. Pour aider à contrôler les coûts liés à l'éducation, à une époque où la baisse des prix du pétrole avait une incidence importante sur l'économie provinciale (Alberta, 2020), la province a également élaboré un nouveau modèle de financement fondé sur le rendement (UofA, 2020). Le nouveau modèle visait à contrôler davantage les dépenses institutionnelles en établissant des niveaux de financement fondés sur la capacité de l'établissement à atteindre les objectifs de dépenses.

Selon les scénarios susmentionnés, les universités de l'Alberta peuvent perdre jusqu'à 3,3 % de leurs revenus totaux en raison d'une baisse des inscriptions globales. La province a annoncé l'octroi d'une subvention spéciale de 2,1 millions de dollars à deux de ses universités pour la recherche sur la COVID-19.

À l'instar de l'Alberta, et avant l'Accord atlantique de 2019, où Terre-Neuve-et-Labrador a connu une augmentation des transferts fédéraux, la province affichait également un déficit net avant le début de la pandémie de COVID-19 (Statistique Canada, 2020). Dans les mois précédant l'éclosion de la pandémie, en grande partie en raison de la baisse des prix du pétrole et de la perte de production, cette économie provinciale axée sur les ressources affichait les taux d'endettement net et les frais de dette les plus élevés au Canada par habitant (Locke, 2019). Dans une province où la seule université tire plus de la moitié de ses revenus du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, toute circonstance pouvant limiter ces fonds pourrait ajouter une pression financière significative sur l'établissement. Cette dépendance a été créée en partie par le gel des frais de scolarité du gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador pour les étudiants canadiens de la province. Ce gel des frais de scolarité a été maintenu grâce à une subvention du gouvernement auprès de l'université tenant lieu d'augmentations des frais de scolarité, en place depuis 1999 (MUN, 2020). À l'exception de 2018-2019, Terre-Neuve-et-Labrador enregistre les frais de scolarité moyens les plus bas pour les programmes de premier cycle au Canada depuis 2013-2014. Les étudiants étrangers de premier cycle qui étudient à Terre-Neuve-et-Labrador ont également payé en moyenne le montant le plus bas depuis 2009-2010.

Comme la seule université de Terre-Neuve-et-Labrador compte davantage sur les subventions et les contributions du gouvernement provincial que sur les frais de scolarité, l'incidence potentielle d'une baisse des inscriptions d'étudiants étrangers sur les revenus tirés des frais de scolarité n'est pas aussi élevée que pour d'autres provinces. Dans le scénario le plus optimiste (faible perte F1), en tenant compte des changements apportés au financement provincial et de l'incidence sur les activités auxiliaires, Terre-Neuve-et-Labrador a la possibilité d'obtenir des revenus supérieurs au chiffre de référence, en raison de la part supplémentaire du financement fédéral pour la recherche sur la COVID-19. Dans le scénario le plus pessimiste (perte élevée E1), si les inscriptions d'étudiants étrangers diminuaient de 19,4 %, l'université de Terre-Neuve-et-Labrador pourrait subir une perte de revenus totaux de 1,2 % en 2020-2021.

Tous ces scénarios mesurent l'incidence potentielle de la pandémie de COVID-19 sur les revenus générés par les frais de scolarité, mais ses effets sur les finances des universités peuvent être beaucoup plus étendus. Les variations du nombre d'inscriptions peuvent avoir une incidence sur le niveau de financement provincial ainsi que sur le succès des activités auxiliaires. Un déclin de divers marchés peut également entraîner des pertes d'investissements et une diminution du soutien provenant des subventions aux entreprises et des dons des particuliers. Étant donné qu'une grande partie des subventions et des contributions provinciales sont fondées sur les inscriptions, une baisse des inscriptions pourrait également entraîner une diminution du financement gouvernemental, ce qui pourrait avoir des répercussions significatives sur les universités dont une grande partie du financement provient de la province ou sur celles qui espéraient que ces montants pourraient compenser la perte des revenus provenant des frais de scolarité.

En prévision de cette éventualité, le gouvernement provincial du Québec prévoit réviser le financement public accordé aux établissements d'enseignement postsecondaire pour qu'il corresponde au soutien reçu en fonction

du nombre d'inscriptions en 2018-2019. De plus, le Québec a institué une subvention spéciale de 75 millions de dollars destinée aux universités et aux collèges, afin d'améliorer le soutien pédagogique et psychosocial offert à la communauté étudiante pendant la pandémie. En partie, les résultats de ce financement ont mené à un semestre d'automne raisonnablement satisfaisant pour les étudiants du Québec, selon une enquête du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec. L'enquête menée auprès de 600 étudiants de collèges et d'universités du Québec a révélé que, en général (60 %), les étudiants étaient satisfaits de leur session (MES, 2020). Sur le campus, ils étaient particulièrement satisfaits de l'expérience générale et de la mise en œuvre des mesures de santé et, dans l'ensemble, la majorité des étudiants (71 %) étaient optimistes quant à la poursuite de leurs études. L'incidence de ce type d'investissement gouvernemental et l'intégration réussie des stratégies de prévention et d'intervention pour la pandémie de COVID-19 dans chaque province peuvent également aider à stimuler un retour de la demande vers les universités de chaque secteur de compétence.

D'autres exemples de soutien supplémentaire de la part des gouvernements provinciaux peuvent être observés en Nouvelle-Écosse, où le gouvernement a ajouté de nouveaux fonds au moyen d'une subvention spéciale de 25 millions de dollars pour les universités touchées par la COVID-19 (MLAE, 2021). Ce soutien est particulièrement important pour un certain nombre d'universités de la Nouvelle-Écosse, qui comptent une proportion particulièrement élevée d'étudiants étrangers au cours de l'année universitaire 2018-2019 comparativement à toutes les autres universités offrant des programmes de premier cycle au Canada. Selon l'Université du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, le vice-président des finances et des opérations s'attend à une perte de revenus de 15 à 20 millions de dollars en 2020-2021, principalement en raison d'une baisse des inscriptions internationales (Sullivan, 2021).

Le Manitoba a également réagi à l'impact financier potentiel de la pandémie sur ses établissements postsecondaires. Le gouvernement provincial a décidé de retarder les diminutions précédemment prévues du financement provincial et a annoncé un fonds de 25,6 millions de dollars auquel les établissements publics postsecondaires peuvent accéder pour faire face à l'incertitude des revenus (MB, 2020).

Ces nouveaux fonds provinciaux aideront également à composer avec les pertes potentielles de revenus des services auxiliaires provenant des campus fermés ou partiellement ouverts. En 2018-2019, les ventes de services et de produits représentaient 7,6 % des revenus des universités, allant de 3,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 12,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces revenus pourraient diminuer, car la demande de services de stationnement, de logements pour étudiants, de locations d'installations, de plans de repas et de cafétérias est directement liée au nombre d'étudiants physiquement présents sur un campus.

Un certain nombre de gouvernements provinciaux, ainsi que le gouvernement fédéral, ont également considérablement augmenté le soutien financier accordé aux étudiants, afin d'encourager les inscriptions. En avril, le gouvernement du Canada a annoncé un important investissement dans l'aide financière destinée aux étudiants du niveau postsecondaire. Le plan du gouvernement comprend une aide de 9 milliards de dollars dans le cadre de la nouvelle Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, de l'augmentation des programmes de bourses canadiennes pour étudiants et d'emploi, ainsi que de nouveaux plans visant à supprimer l'intérêt sur la partie fédérale des prêts étudiants.

Compte tenu de l'évolution constante de la situation liée à la pandémie et de l'évolution des restrictions relatives aux déplacements et au confinement, il est difficile de prévoir comment les étudiants réagiront aux nouveaux défis. Une administration réussie des vaccins, une baisse des taux d'infection ou un soutien financier accru aux étudiants et aux établissements pourraient atténuer les inquiétudes et accroître la demande en études postsecondaires au Canada. Par le passé, les universités canadiennes ont été relativement résilientes face aux changements environnementaux et économiques. Certaines universités ont également déjà commencé à intégrer de nouveaux programmes afin de s'adapter aux conséquences de la pandémie, offrant des services améliorés pour aider les étudiants étrangers à s'établir et à s'isoler à leur arrivée. Certaines universités canadiennes offrent maintenant des services de ramassage à l'aéroport, des livraisons régulières de nourriture et de commodités, des suivis quotidiens auprès de professionnels de la santé et des chambres d'hôtel de quarantaine distinctes (Friesen, 2020). La plupart ont également élaboré des stratégies de réduction des coûts à intégrer à l'année universitaire 2020-2021. Celles-ci comprennent la réduction des dépenses obligatoires, des reports de projets d'immobilisations et des réductions de personnel. Les universités peuvent continuer à s'adapter et à trouver de nouvelles façons de mieux se positionner pour attirer les étudiants étrangers et canadiens, et, d'ici la fin de l'année universitaire 2021, les mesures de l'incidence de la pandémie sur ces établissements devraient être plus claires.

## Tableaux

**Tableau 1**

**Baisse projetée des inscriptions d'étudiants étrangers dans les universités canadiennes, 2020-2021**

	Perte faible (F1)	Perte moyenne (M1)	Perte moyenne (M2)	Perte élevée (E1)	Perte élevée (E2)
	pourcentage				
Canada	-12,5	-21,8	-21,8	-21,8	-41,6
Terre-Neuve-et-Labrador	-8,1	-19,4	-19,4	-19,4	-62,0
Île-du-Prince-Édouard	-5,6	-9,8	-9,8	-9,8	-52,3
Nouvelle-Écosse	-14,6	-24,3	-24,3	-24,3	-61,6
Nouveau-Brunswick	-12,3	-27,7	-27,7	-27,7	-62,9
Québec	-4,7	-9,4	-9,4	-9,4	-40,1
Ontario	-13,6	-23,7	-23,7	-23,7	-40,3
Manitoba	-12,4	-21,1	-21,1	-21,1	-35,3
Saskatchewan	-8,8	-15,9	-15,9	-15,9	-51,3
Alberta	-13,0	-22,5	-22,5	-22,5	-46,7
Colombie-Britannique	-14,7	-24,6	-24,6	-24,6	-36,1

Source : Système d'information sur les établissements postsecondaires, Hypothèses de projection pour les scénarios 2020-2021.

**Tableau 2**

**Perte de revenus projetée prévue pour les universités canadiennes, en % du revenu total, 2020-2021**

	Perte faible (F1)	Perte moyenne (M1)	Perte moyenne (M2)	Perte élevée (E1)	Perte élevée (E2)
	pourcentage				
Canada	-1,0	-2,5	-1,3	-5,7	-5,4
Terre-Neuve-et-Labrador	0,4	-0,2	0,2	-1,2	-2,3
Île-du-Prince-Édouard	-0,3	-0,9	0,0	-3,0	-7,9
Nouvelle-Écosse	-1,2	-2,6	-1,2	-5,9	-8,0
Nouveau-Brunswick	0,3	-0,5	0,9	-4,2	-2,1
Québec	0,9	0,4	0,9	-0,5	-2,8
Ontario	-1,9	-4,0	-2,4	-8,9	-7,5
Manitoba	-0,2	-1,0	-0,2	-3,3	-2,3
Saskatchewan	0,6	0,3	1,4	-3,4	-1,4
Alberta	-0,1	-0,8	0,2	-3,3	-2,5
Colombie-Britannique	-2,2	-4,4	-3,4	-6,9	-6,9

Source : Enquête sur l'information financière des universités et des collèges, Hypothèses de projection pour les scénarios 2020-2021.

**Tableau 3**

**Perte de revenus projetée pour les universités canadiennes, 2020-2021**

	Perte faible (F1)	Perte moyenne (M1)	Perte moyenne (M2)	Perte élevée (E1)	Perte élevée (E2)
	milliers de dollars				
Canada	-438 313	-1 094 641	-574 023	-2 543 748	-2 428 295
Terre-Neuve-et-Labrador	2 768	-1 504	1 745	-8 764	-17 595
Île-du-Prince-Édouard	-451	-1 660	-65	-5 277	-13 934
Nouvelle-Écosse	-18 811	-41 518	-19 416	-94 842	-129 068
Nouveau-Brunswick	1 952	-3 144	5 948	-29 305	-14 830
Québec	72 704	31 756	72 292	-43 148	-235 548
Ontario	-357 668	-756 575	-452 181	-1 664 778	-1 410 293
Manitoba	-3 578	-15 192	-2 689	-48 597	-34 065
Saskatchewan	9 461	4 252	22 134	-52 328	-21 473
Alberta	-6 499	-39 570	8 223	-166 238	-124 247
Colombie-Britannique	-138 191	-271 485	-210 013	-430 471	-427 241

Source : Enquête sur l'information financière des universités et des collèges, Hypothèses de projection pour les scénarios 2020-2021.

## Références

- Affaires mondiales Canada. (2017). *Impact économique de l'éducation internationale au Canada*.
- Affaires mondiales Canada. (2019). *Miser sur le succès : la Stratégie en matière d'éducation internationale*.
- Alberta. (2019). *Budget 2019: a plan for jobs and the economy*.
- Alberta. (2019). *Tuition regulations*.
- Alberta. (2020). *Budget 2020*.
- Butler. (2020). *New research shows international students keeping study dreams alive, for now*.
- Friesen. (2020). *Canadian universities scramble to maintain flow of international students and the revenue they bring*.
- Friesen. (2020). *Universities, colleges face potential budget crunch as they assess impact of COVID-19 on international student enrolment*.
- GC. (2020). *Le premier ministre annonce un soutien pour le personnel de recherche au Canada*.
- IRCC. (2021). *Maladie à coronavirus (COVID-19) : Établissements d'enseignement désignés qui rouvrent leurs portes aux étudiants étrangers*.
- IRCC. (2021). *Résidents temporaires : Détenteurs de Permis d'étude – Mises à jour mensuelles d'IRCC*.
- Locke. (2019). *Newfoundland and Labrador's debt management strategy*.
- MB. (2020). *Le Manitoba annonce la distribution du fonds d'aide transitoire de 25,6 millions de dollars aux établissements postsecondaires*.
- MCU. (2020). *L'Ontario augmente le financement relatif au renouvellement et à la modernisation des collèges et universités*.
- MCU. (2020). *Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2019-2020 : ministère des Collèges et Universités*.
- MCU. (2021). *Fonds ontarien de recherche pour l'intervention rapide contre la COVID-19*.
- MES. (2020). *Sondage auprès des étudiants*.
- MLAE. (2021). *Financial Relief for Nova Scotia Universities*.
- MUN. (2020). *Memorial at a glance*.
- Statistique Canada. (2020). *Enquête sur la population active, avril 2020*.
- Statistique Canada. (2020). *Le déficit le plus important en sept ans en 2019, à l'heure où les répercussions de la pandémie ne se sont pas encore fait pleinement sentir*.
- Statistique Canada. (2020). Récupéré sur Enquête sur la population active, mai 2020.
- Statistique Canada. (2021). [Tableau 37-10-0005-01](#) Droits de scolarité des étudiants internationaux du premier cycle selon les domaines d'études.
- Statistique Canada. (2021). [Tableau 37-10-0018-01](#) Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne.
- Statistique Canada. (2021). [Tableau 37-10-0026-01](#) Revenus des universités et des collèges conférant des grades universitaires (x 1 000).
- Sullivan. (2021). *Capte Breton University using \$2.2 million grant for remote learning COVID related expenditures*.
- UofA. (2020). *Alberta's Performance-based Funding Model for Post-secondary Institutions*.